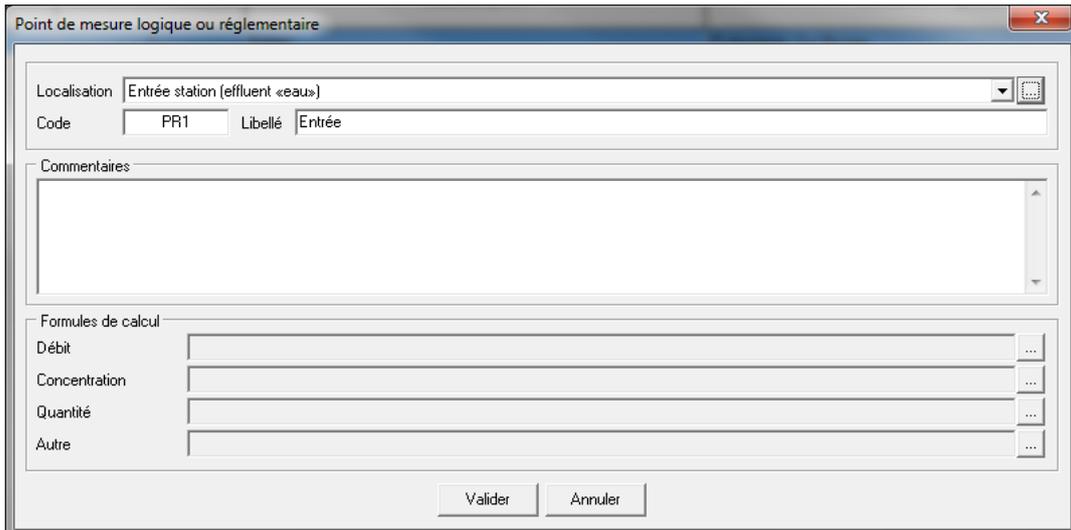


# Configurer les points logiques ou réglementaires

Dans l'onglet F4 Points de mesure, vous pouvez :

- créer un nouveau point logique ou réglementaire en cliquant sur le + et en sélectionnant Point de mesure logique ou réglementaire.
- modifier un point existant en double-cliquant dessus ou en cliquant sur le bouton .

Attention, il est nécessaire d'être en mode Administrateur (mot de passe ADMIN).



Point de mesure logique ou réglementaire

Localisation: Entrée station (effluent «eau»)

Code: PR1 Libellé: Entrée

Commentaires:

Formules de calcul:

Débit: [ ] ...

Concentration: [ ] ...

Quantité: [ ] ...

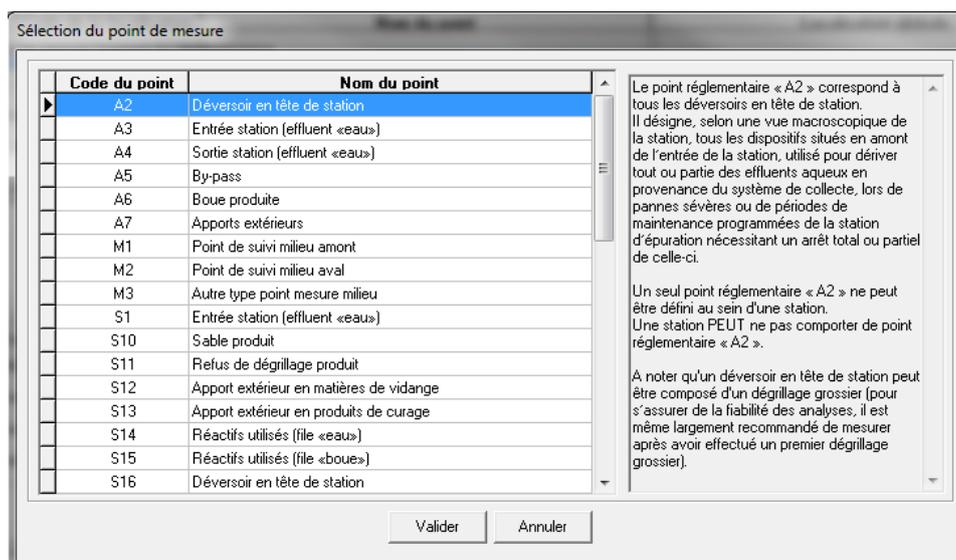
Autre: [ ] ...

Valider Annuler

Figure 1 : Configurer un point logique ou réglementaire

## 1 CHOIX DE LA « LOCALISATION » DU POINT

Vous pouvez accéder à la liste des localisations de points via la liste déroulante ou en cliquant sur 



Sélection du point de mesure

Code du point	Nom du point
A2	Déversoir en tête de station
A3	Entrée station (effluent «eau»)
A4	Sortie station (effluent «eau»)
A5	By-pass
A6	Boue produite
A7	Apports extérieurs
M1	Point de suivi milieu amont
M2	Point de suivi milieu aval
M3	Autre type point mesure milieu
S1	Entrée station (effluent «eau»)
S10	Sable produit
S11	Refus de dégrillage produit
S12	Apport extérieur en matières de vidange
S13	Apport extérieur en produits de curage
S14	Réactifs utilisés (file «eau»)
S15	Réactifs utilisés (file «boue»)
S16	Déversoir en tête de station

Le point réglementaire « A2 » correspond à tous les déversoirs en tête de station. Il désigne, selon une vue macroscopique de la station, tous les dispositifs situés en amont de l'entrée de la station, utilisés pour dériver tout ou partie des effluents aqueux en provenance du système de collecte, lors de pannes sévères ou de périodes de maintenance programmées de la station d'épuration nécessitant un arrêt total ou partiel de celle-ci.

Un seul point réglementaire « A2 » ne peut être défini au sein d'une station. Une station PEUT ne pas comporter de point réglementaire « A2 ».

A noter qu'un déversoir en tête de station peut être composé d'un dégrillage grossier (pour s'assurer de la fiabilité des analyses, il est même largement recommandé de mesurer après avoir effectué un premier dégrillage grossier).

Valider Annuler

Figure 2 : Choix du type de point logique ou réglementaire

## 2 SAISIE DU CODE DU POINT

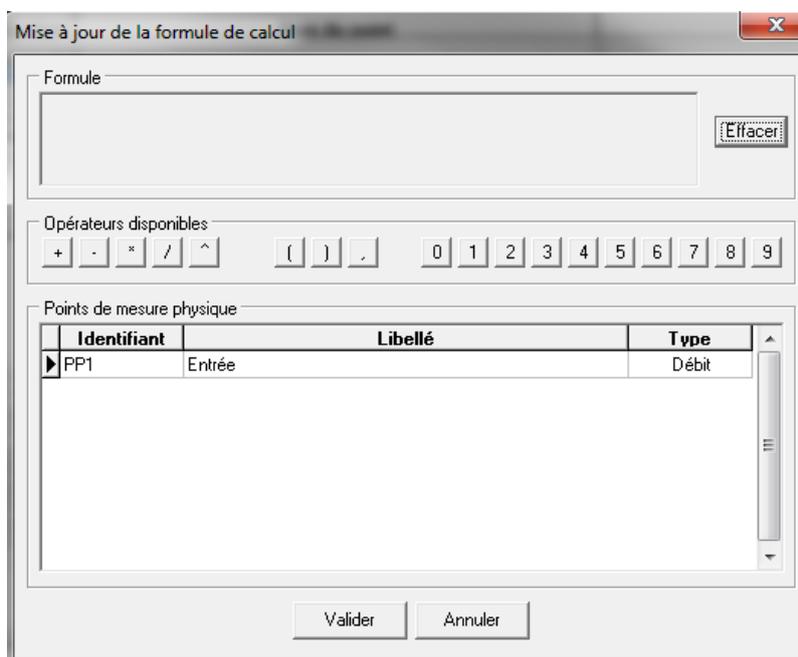
Il faut renseigner le code indiqué dans le manuel d'autosurveillance.

Le code doit être le même dans Mesurestep que dans les outils Agence de l'eau et Police de l'eau.

## 3 SAISIE DES « FORMULES DE CALCUL »

Lors de la création des points logiques ou réglementaires, il faut **les relier aux points physiques** correspondants via les champs Formule pour que vos données apparaissent bien dans l'export.

Cliquer sur le bouton  en face de Débit, Concentration, Quantité ou Autres ouvre la fenêtre ci-dessous, vous permettant de saisir une formule :



Mise à jour de la formule de calcul

Formule

Opérateurs disponibles

Points de mesure physique

Identifiant	Libellé	Type
▶ PP1	Entrée	Débit

Valider Annuler

*Figure 3 : Saisie des formules de calcul*

Pour saisir la formule :

- Double-cliquer sur le point physique adéquat pour le faire apparaître dans le cadre « Formule »
- Si **nécessaire**, utiliser les boutons +, -, \*, / ... pour saisir la formule de calcul (par exemple si il existe 2 entrées ou 2 sorties)
- Valider